



13 décembre 2021

Prise de position des associations suisses de yoga sur les deux variantes comprenant des mesures supplémentaires

Mesdames et Messieurs,

Vous nous avez demandé de prendre position sur les variantes proposées comprenant des mesures supplémentaires. C'est avec plaisir que nous nous exprimons à ce sujet. Les associations de yoga s'engagent d'une part pour la mise en place des cours de yoga et d'autre part pour la formation professionnelle des enseignant-e-s de yoga. Nous prenons donc position dans l'intérêt de ces différents groupes cibles :

1. Déroulement des cours de yoga (Domaine Loisirs & sport), mesures pour les participant-e-s

Dans les nouvelles discussions, on ne parle plus de garder ses distances. L'expérience a pourtant montré que le respect d'une distance d'au moins 1,5 mètre est l'une des mesures de protection les plus efficaces. C'est pourquoi nous proposons de **réintroduire une règle de surface et de distance au lieu de porter un masque ou d'exiger un test supplémentaire**. Cela a très bien fonctionné par le passé. Nous proposons les valeurs suivantes :

Chaque personne doit disposer de 10 m² avec une distance d'au moins 1,5 mètre jusqu'à la personne suivante. Pour les surfaces comprises entre 30 et 50 m², 5 personnes au total ont accès avec une distance d'au moins 1,5 mètre. Les coordonnées sont collectées et une aération efficace doit pouvoir être assurée.

Nous demandons donc une troisième variante :

- Variante 1 2G plus masque
- Variante 2 2G+ sans masque avec un test négatif
- Variante 3 3 G plus plus règle de surface/distance, coordonnées, aération (masque obligatoire jusqu'au tapis de yoga).

2. Déroulement des cours de yoga (Domaine Loisirs & sport), mesures pour les enseignant-e-s de yoga

La règle des 3G actuelle a posé des défis considérables aux enseignant-e-s de yoga indépendants. Avec la règle des 2G, il se peut désormais que certains enseignant-e-s de yoga indépendants ne puissent plus exercer leur profession. **C'est pourquoi nous demandons que la règle des 3G continue de s'appliquer aux enseignant-e-s, qu'ils soient salariés ou indépendants.**



3. Déroulement des formations d'enseignant-e-s de yoga

Dans le projet d'adaptation de l'ordonnance Covid, il existe des conditions particulières pour les sportifs de haut niveau : la règle des 3G continue de s'appliquer et il est possible de s'entraîner sans masque. Nous avons également besoin de telles dispositions pour nos futurs enseignant-e-s, faute de quoi ils ne pourront pas poursuivre leur formation. Pour nos formations professionnelles, il est donc indispensable que **la règle des 3G continue de s'appliquer.**

Nous souhaitons souligner une fois encore que les cours de yoga se déroulent de manière très ordonnée et que les groupes sont plutôt petits. De plus, on ne parle pas beaucoup et on ne respire pas de manière intensive. Les distances peuvent être très bien respectées, car les participant-e-s ne font que se déplacer sur leur tapis. L'enseignant-e peut également respecter les distances sans problème. Nous n'avons pratiquement pas eu de cas où une ou plusieurs personnes ont été contaminées pendant les cours de yoga.

Les derniers mois ont montré que la population a besoin de bouger, de se détendre et de trouver un équilibre. Nous vous prions de faire en sorte que tout le monde puisse continuer à participer à un cours de yoga.

Cordialement

Les associations de yoga

Roland Haag
Association Suisse de yoga

Susanne Kienberger
Yoga Iyengar Yoga

Naomi King
pour le comité de Yoga Suisse